



Procès-verbal du conseil municipal du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 17h15, le conseil municipal de la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult, régulièrement convoqué le 1^{er} juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont l'Abbé d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, DOUET Jean-François, BRUN Françoise, COMBAUD Benoît, RENAUDIN Stéphanie, BON Jean-François, DECRIEM Quentin, RUAUD Michelle, LOPEZ-GUIA Gérald, BRACONNIER Cathy, TRIPOTEAUD Dominique, OLLIVIER Nathalie.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme MATHIEU Nelly, pouvoir donné à M. COMBAUD Benoît

Mme MOURET Sylvie, pouvoir donné à M. DOUET Jean-François

Mme LANCELOT Martine, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre

M. SORIGNET Thomas, pouvoir donné à M. TRIPOTEAUD Dominique

Mme BAZIN Juliette, pouvoir donné à M. DECRIEM Quentin

Etaient absents excusés :

M. VAN VLAMERTYNGHE Alain

M. AUBRY Jérôme.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie RENAUDIN

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 17

Pouvoirs : 5

Règles de quorum : Majorité des membres présents =10

Date d'affichage de la convocation : 1^{er} juin 2026

L'ordre du jour était le suivant :

- A0 – Approbation des procès-verbaux des 13 et 30 avril 2026
- B1 – Accroissement temporaire d'activité
- D2 – Tarifs vente d'objets à la Maison des Aventuriers
- D3 – Association des conciliateurs de justice – Demande de subvention
- Z4 – Questions et informations diverses

Ouverture de la séance à 17h17

A – Administration générale

A0 – Approbation des procès-verbaux des 13 et 30 avril 2026

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

B – Ressources Humaines

B1 – Accroissement temporaire d'activité

Accroissement de travail à l'école – Remplacement d'un agent malade.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

C – Urbanisme

NEANT

D – Finances

D2 – Tarifs vente d'objets à la Maison des Aventuriers

Obligation de prendre 200 magnets (mais se vend bien).

Tous les objets sont « logotés » Maison des Aventuriers.

La Communauté de communes paye l'employé qui tient la permanence mais l'argent des articles revient à la commune.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

D3 – Association des conciliateurs de justice – Demande de subvention

Explication par Monsieur le maire de leur rôle.

Monsieur le maire donne son avis partagé par beaucoup. C'est à l'Etat et non aux communes de financer.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 1

Abstention : 6

Contre : 10

E – Patrimoine, culture, sport, tourisme

NEANT

F – Intercommunalité

NEANT

Z – Questions et informations diverses

Z4a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Monsieur le maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu 3 DIA mais aucune préemption.

Z4b – Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation donnée par le conseil municipal

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation.

Z4c – Informations diverses

- ❖ Cathy BRACONNIER demande la date d'inauguration du camping. Le maire répond que pour le moment aucune date n'est fixée car on attend le passage de la commission de sécurité.
- ❖ Dominique TRIPOTEAUD demande si l'achat d'une caisse enregistreuse pour le Maison des Aventuriers est toujours d'actualité. Le maire répond que oui
- ❖ Quentin DECRIEM demande des détails sur la fête de la musique.
 - Chanteuse / karaoké / groupe
 - Pas de foodtruck
 - La mairie va aller voir les commerçants pour leur proposer des plats faciles à emporter.
- ❖ Gérald LOPEZ-GUIA fait part d'une rumeur selon laquelle le marché aurait lieu dorénavant le samedi. Le maire répond que c'est faux.
- ❖ Marché nocturne le 03 juillet 2026 dès la fin de l'école.

Clôture du conseil à 17h40

Le Maire,
Alexandre SCHNEIDER

Le secrétaire de séance
Stéphanie RENAUDIN

